

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 397

23 février 2006

SOMMAIRE

ABF-Service, G.m.b.H., Wasserbillig	19026	EuroPRISA Opéra Acquisition, S.à r.l., Luxem- bourg	19013
Abowijs International S.A., Luxembourg	19041	European Retail Enterprises, S.à r.l., Luxem- bourg	19035
Aepo S.A., Luxembourg	19040	Fantasy, S.à r.l., Dalheim	19034
Agence Immobilière et Représentations Géné- rales Aal Avenue, S.à r.l., Luxembourg	19037	Felten Stein Immobilière, S.à r.l., Howald	19038
Agence Immobilière et Représentations Géné- érales Aal Avenue, S.à r.l., Luxembourg	19037	Ficastor Holding S.A., Luxembourg	19027
Agest Immo, S.à r.l., Luxembourg	19056	Fipollux Holding S.A., Luxembourg	19030
AIG European Real Estate, S.à r.l., Bertrange	19036	Flobona Co Limited, S.à r.l., Luxembourg	19038
ANGO, Assistance Navale Gestion Offshore, S.à r.l., Luxembourg	19029	Fondecos S.A., Luxembourg	19012
Ares Finance 2 S.A., Luxembourg	19039	Galatea Lux One, S.à r.l., Luxembourg	19011
Ariton S.A., Luxembourg	19043	Gioca S.A., Luxembourg	19037
Arthur S.A.H., Luxembourg	19030	Giratrasporti, S.à r.l., Luxembourg	19052
Auto-Ecole Friden, S.à r.l., Luxembourg	19052	Graydon S.A., Luxembourg	19025
Aviapartner Europe S.A., Luxembourg	19053	Hochston S.A.H., Luxembourg	19032
Axial Investments S.A., Luxembourg	19039	Immobilière Nevada, S.à r.l., Luxembourg	19040
BEB S.A., Peppange	19027	Industri Kapital Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	19054
BPI Global Investment Fund Management Compa- ny S.A., Luxembourg	19054	International Manag'Men, S.à r.l., Luxembourg	19025
Braun Bernard, S.à r.l., Grevenmacher	19027	ITAF, Italiana Turismi Agricoli Faber S.A., Lu- xembourg	19035
Café New Espresso, S.à r.l., Luxembourg	19011	J.H. Bauunternehmen, GmbH, Moutfort	19039
City Taxis Centrale, S.à r.l., Luxembourg	19011	Konatra, S.à r.l., Schengen	19040
Clavius Holding S.A., Luxembourg	19041	Lacatena, S.à r.l., Luxembourg	19012
Comat Conter & Cie S.A., Howald	19041	Lartel S.A., Luxembourg	19041
Comat Location S.A., Howald	19042	LaSalle Euro Growth II S.C.A., Luxembourg	19053
Comat Matériel, S.à r.l., Howald	19041	Lavatore S.A., Luxembourg	19029
Comat S.A., Howald	19042	Leggett & Platt Luxembourg Finance Company, S.à r.l.	19044
ComVe, Comvergence S.A., Luxembourg	19042	Leggett & Platt Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	19044
Cup Trophées Lux S.A., Esch-sur-Alzette	19033	Lex Life & Pension S.A., Luxembourg	19045
Da Silva Frères, S.à r.l., Pétange	19038	Lex Life & Pension S.A., Luxembourg	19052
Dagepo Invest, S.à r.l., Luxembourg	19030	M & G Luxembourg S.A., Luxembourg	19039
Decotra, S.à r.l., Strassen	19037	Mattaris S.A., Luxembourg	19034
Deprosa Holding S.A., Luxembourg	19010	Mattaris S.A., Luxembourg	19034
Dover Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	19031	Moscow Construction & Development, S.à r.l., Lu- xembourg	19043
Dover Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	19032	Moulinage Holding, S.à r.l., Luxembourg	19026
E.V. S.A., Luxembourg	19012	Netsys, S.à r.l., Strassen	19040
Euro Trade Distrib., S.à r.l., Luxembourg	19034		

NextPharma Technologies S.A., Luxembourg . . .	19032	Proru II, S.à r.l., Soleuvre	19025
Nexus Financial S.A., Luxembourg	19043	Proru, S.à r.l., Soleuvre.	19025
Octan S.A., Luxembourg	19043	(La) Provençale, S.à r.l., Leudelange	19042
Ogimob - Société Immobilière Luxembourg S.A., Luxembourg	19010	Quelbuild, S.à r.l., Luxembourg	19053
Orenor, S.à r.l., Dudelange	19027	SEP Ausbein- und Zerlegeservice, S.à r.l., Greven- macher	19038
Pelaro Investisseurs S.A., Luxembourg	19033	Serinha S.A.H., Luxembourg	19042
Pelaro Investisseurs S.A., Luxembourg	19033	Skype Technologies S.A., Luxembourg.	19053
Pelaro Investisseurs S.A., Luxembourg	19033	Socoal Holding S.A., Luxembourg.	19036
Pelaro Investisseurs S.A., Luxembourg	19033	Sodemare S.A.H., Luxembourg	19010
Penta Consulting, S.à r.l., Luxembourg	19026	Swiss Life Immo-Arlon S.A., Luxembourg	19043
PharmaTech Services (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg	19039	TESA Participations Luxembourg, S.à r.l., Lu- xembourg	19012
Playdev S.A., Luxembourg	19044	Tinoc Société Anonyme Holding, Luxembourg.	19029
Playdev S.A., Luxembourg	19044	Tolhuin S.A., Luxembourg	19054
Playdev S.A., Luxembourg	19044	Uniker Investments Holding S.A., Luxembourg	19040
Playdev S.A., Luxembourg	19044	Universal Watches, S.à r.l., Remich	19026
Prober, S.à r.l., Soleuvre	19029	Vidablick, S.à r.l., Luxembourg	19018
Prokay, S.à r.l., Soleuvre	19030	Voyages Simon Tours, S.à r.l., Pétange.	19034
Proni Invest S.A., Soleuvre	19030	Waplinvest S.A.H., Luxembourg	19053
Pronimo S.A., Soleuvre	19026	WIT S.A., Luxembourg	19012

SODEMARE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.589.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

C. Geiben / N. Schaeffer jr.

Administrateur / Administrateur

(099383.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

OGIMOB - SOCIETE IMMOBILIERE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.816.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider

Administrateur

(099386.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

DEPROSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 21.919.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(099388.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

CAFE NEW ESPRESSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2334 Luxembourg, 5, place St Pierre et Paul.
R. C. Luxembourg B 92.406.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099132.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

CITY TAXIS CENTRALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 89.664.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099134.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

GALATEA LUX ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 111.532.

Extrait suite à la cession de parts sociales et au changement de gérance

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 24 octobre 2005 que JF VERMÖGENSVERWALTUNGS-GmbH, une société constituée selon le droit allemand, ayant son siège social à Klopstockstrasse 5, 65187 Wiesbaden, Allemagne a cédé:

- 209 (deux cent neuf) parts sociales de la Société à VSS COMMUNICATIONS PARTNERS IV, L.P, une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 350 Park Avenue, New York 10022;
- 193 (cent quatre-vingt-treize) parts sociales de la Société à VSS COMMUNICATIONS PARALLEL PARTNERS IV, L.P, une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 350 Park Avenue, New York 10022;
- 23 (vingt-trois) parts sociales de la Société à VSS COMMUNICATIONS PARALLEL II PARTNERS IV, L.P, une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 350 Park Avenue, New York 10022 et;
- 75 (soixante-quinze) parts sociales de la Société à MECOM GROUP PLC, une société constituée selon le droit anglais, ayant son siège social à Empire House, 175 Piccadilly, Londres W1J 9EN.

Par la suite, il résulte des résolutions écrites de l'associé unique de la Société du 24 octobre 2005 que:

- Monsieur Norbert Pacho, directeur, avec adresse privée à Klopstockstrasse 5, 65 187 Wiesbaden, Allemagne, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet immédiat et que l'associé unique accepte sa démission;
- Monsieur Marco Sodi, gérant, avec adresse privée au 27 Pembridge Crescent, Londres W11 3DS, Royaume-Uni, a été nommé avec effet immédiat gérant de la Société pour une durée indéterminée;
- Monsieur Keith Allen, administrateur de société, avec adresse privée au 36 Airedale Road, Londres SW 12 8SF, Royaume-Uni, a été nommé avec effet immédiat gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Le Conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Marco Sodi;
- Monsieur Keith Allen.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03298. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098759.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

19012

FONDECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.564.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FONDECO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(099147.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

WIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 81.516.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WIT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(099151.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.623.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(099153.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

E.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 81.738.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(099198.3/322/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

LACATENA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 90.506.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099221.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

EuroPRISA OPERA ACQUISITION, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.
 Registered office: L-1651 Luxembourg, 29, avenue Guillaume.
 R. C. Luxembourg B 112.145.

—
 STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-third of November.
 Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

1. PIM WAREHOUSE INC., US, a company incorporated under the laws of the United States of America, having its registered office at 8 Campus Drive, Parsippany, New Jersey 07054, USA, represented by Mr Peter R. Eckert, with professional address in 8 Campus Drive, Parsippany, New Jersey 07054, USA, acting in his capacity as Vice President; here represented by Renaud Graas, lawyer, residing professionally in 58, rue Charles Martel, L-2134, Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Parsippany, NJ, USA on 21 November 2005.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. There exists among the appearing party mentioned above and all persons and entities who may become shareholders in the future a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of EuroPRISA OPERA ACQUISITION, S.à r.l. (the Company).

Art. 2. The purpose of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, without falling within the scope of the law 31st July, 1929 on pure holding companies.

In particular, the Company may use its funds for the acquisition and sale of real estate either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as for all operations relating to real estate, including (i) direct or indirect shareholdings in companies and participations in limited partnerships or other legal entities in whatever form, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate (ii) acting as a trustee in relation to real estate or real estate companies and (iii) the subscription to convertible and other debt securities or loan notes, the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities. For the purposes of financing its activities, the Company may issue debt securities, loan notes or other debt instruments and enter into credit arrangements or other loan facilities.

The Company may carry out any industrial or commercial activity, which, directly or indirectly, favours the realisation of its purpose.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by one hundred (100) shares having a nominal value of EUR 125.- (hundred and twenty-five Euro) per share.

The subscribed capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 12 of these articles of association.

Art. 6. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 8. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg act dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

Art. 9. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 10. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

If a board of managers is constituted, the majority of the board of managers will be (a) non-resident in the United Kingdom (the UK) for UK tax purposes and will not be based full-time in the UK and (b) non-resident in the United States (the US) for US tax purposes and will not be based full-time in the US.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 10 will have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company will be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

Notwithstanding the above, the general shareholders meeting or the manager(s) of the Company will not delegate its/their powers to any person who is (a) tax-resident in the UK or based full-time in the UK or (b) tax-resident in the US or based full-time in the US.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The board of managers may appoint from among its members a chairman. The chairman will not be resident in the UK for UK tax purposes and will not be based full-time in the UK.

The chairman, if any, will preside at all general meetings of shareholders and all meetings of the board of managers. In his absence, the general meeting of shareholders or, as the case may be, the board of managers will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

Meetings of the board of managers are convened by the chairman or by any other two members of the board of managers.

The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency.

The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice, provided that no meeting will be held in the UK.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another manager as his proxy, provided that no person who is tax-resident in the UK or based full time in the UK may be appointed as a proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues, under the condition however that at least two managers are present at the meeting.

Any manager, other than a manager who is physically present in the UK, may be appointed as a proxy may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can validly debate and take decisions only (a) if the majority of its members are present or represented and (b) if the majority of the members present or represented are not tax-resident in the UK nor based full-time in the UK.

Resolutions signed by all managers will be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held, provided that no resolution will be effective if signed by a manager present in the UK or in any other jurisdiction specified from time to time by the board of managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or telefax.

The resolutions of the board of managers will be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 11. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 12. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

General meetings of the shareholders, if any, may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting, provided that general meetings will never be held in the UK.

Art. 13. The Company's year starts on the 1st January and ends on 31st December of each year.

Art. 14. Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 16. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will determine their powers and remuneration.

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed as follows:

PIM WAREHOUSE INC., US, prenamed: hundred shares	100
Total: hundred shares	100

All shares have been fully paid-up by a contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2005.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,800.-.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers is set at three. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

Mr David N. Bradford, Managing Director, PRAMERICA REAL ESTATE INVESTORS, residing at c/-Prudential Investment Management, Inc., 8 Campus Drive, Parsippany, NJ, USA 07054;

Mr Dirk Ruppert, Senior Portfolio Manager, TMW PRAMERICA REAL ESTATE INVESTORS LUXEMBOURG S.A., residing at c/- TMW Pramerica Real Estate Investors Luxembourg S.A., 29 avenue Guillaume, L-1651, Luxembourg; and

Thomas Gütle, Director Business Development, TMW PRAMERICA IMMOBILIEN, GmbH, residing at c/- TMW Pramerica Immobilien, GmbH, Wittelsbacherplatz 1, 80333 Munich, Germany;

2. The registered office is established in 29, avenue Guillaume, L-1651, Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

1. PIM WAREHOUSE INC., US, une société de droit américain, avec siège social au 8 Campus Drive, Parsippany, New Jersey 07054, USA, représentée par Mr Peter R. Eckert, résident professionnellement au 8 Campus Drive, Parsippany, New Jersey 07054, USA, agissant en qualité de Vice President,

ici représentée par Renaud Graas, avocat, résidant professionnellement au 58, rue Charles Martel, L-2134, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Parsippany, NJ, USA le 21 novembre 2005.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, aux termes de la capacité en laquelle il agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe entre le souscripteur et toutes les personnes ou entités qui pourraient devenir associés par la suite une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de EuroPRISA OPERA ACQUISITION, S.à r.l. (ci-après, la Société).

Art. 2. La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sans tomber toutefois dans le champ d'application de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds afin de procéder à l'acquisition et à la vente de tout actif immobilier au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger et de réaliser toutes opérations immobilières, en ce compris (i) la prise de participation directe ou indirecte dans des sociétés ou dans toutes entreprises (y compris dans des limited partnerships) ou autres entités légales de quelque forme que ce soit, ayant pour objet principal l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location d'actifs immobiliers (ii) l'activité de trustee en relation à des actifs immobiliers ou des sociétés immobilières et (iii) la souscription à toutes obligations convertibles ou non, à tous titres d'emprunt ou de créance, l'activité d'octroi de prêts, de garanties et de tout autre forme de sûretés et/ou garanties en relation aux activités mentionnées ci-dessus. Afin de financer ses activités, la Société peut émettre des obligations, des titres de créance ou d'emprunt et tout autre instrument de dette et conclure des accord en vue de se voir octroyer des crédits ou autres facilités de crédit.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 12 des présents statuts.

Art. 6. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 10. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si un conseil de gérance est constitué, la majorité des membres de ce conseil doit (i) ne pas résider au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises et ne pas résider en permanence au Royaume-Uni et (ii) ne pas résider aux Etats-Unis pour des raisons fiscales américaines et ne pas résider en permanence aux Etats-Unis.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Nonobstant ce qui est mentionné ci-dessus, ni le Conseil de Gérance ni l'assemblée des associés, ni le gérant unique ne délégueront ses/leurs pouvoirs à toute personne (i) fiscalement résidente au Royaume-Uni ou vivant en permanence au Royaume-Uni ou (ii) fiscalement résidente des ou résidant en permanence aux Etats-Unis.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Le président ne doit pas être résident du Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises et ne pas résider en permanence au Royaume-Uni.

Le président, dans l'hypothèse où il en a été nommé un, présidera toutes assemblée des associés et toutes réunions du Conseil de Gérance. En son absence, l'assemblée des associés, respectivement le Conseil de Gérance choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président ou, à son défaut, par deux autres membres du conseil.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence.

On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Les réunions sont tenues au lieu, jour et heure spécifiés sur la convocation, sous réserve qu'aucune réunion n'ait lieu au Royaume-Uni.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire, sous réserve qu'aucune personne résidente au Royaume-Uni ne soit nommée dans la procuration.

Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux gérants participent à la réunion.

Tout gérant, autre qu'un gérant physiquement présent au Royaume-Uni peut participer aux réunions du Conseil de Gérance par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au Conseil de Gérance puissent s'entendre et se parler mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que (a) si la majorité de ses membres est présente ou représentée et (b) si la majorité des membres présents ou représentés n'est pas fiscalement résidente au Royaume-Uni ou ne réside pas en permanence au Royaume-Uni.

Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue, sous réserve qu'aucune résolution ne prendra effet si elle est signée par un administrateur présent au Royaume-Uni ou dans toute autre juridiction spécifiée par le Conseil de Gérance. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres ou téléfax.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Art. 11. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 12. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

L'assemblée des associés, le cas échéant, peut être tenue aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives, sous réserve qu'aucune assemblée ne se tienne au Royaume-Uni.

Art. 13. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 16. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites par:

PIM WAREHOUSE INC., US, susmentionné: cent parts sociales	100
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cent euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2005.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.800,-.

Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les membres du conseil de gérance sont au nombre de trois. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

M. David N. Bradford, Managing Director, PRAMERICA REAL ESTATE INVESTORS, dont l'adresse professionnelle est à c/- Prudential Investment Management, Inc., 8 Campus Drive, Parsippany, NJ, USA 07054;

M. Dirk Ruppert, Senior Portfolio Manager, TMW PRAMERICA REAL ESTATE INVESTORS LUXEMBOURG S.A., dont l'adresse professionnelle est à c/- TMW PRAMERICA REAL ESTATE INVESTORS LUXEMBOURG S.A., 29 avenue Guillaume, L-1651, Luxembourg; et

Thomas Gütle, Director Business Development, TMW PRAMERICA IMMOBILIEN, GmbH, dont l'adresse professionnelle est à c/- TMW Pramerica Immobilien, GmbH, Wittelsbacherplatz 1, 80333 Munich, Germany;

2. Le siège social de la société est établi au 29, avenue Guillaume, L-1651, Luxembourg; et

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Graas, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 novembre 2005, vol. 434, fol. 10, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 novembre 2005.

H. Hellinckx.

(104490.3/242/339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

VIDABLICK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 112.147.

—
STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-third of November.

Before Maître Martine Schaeffer, notary public residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

Mr Rolf Holmberg, director, residing in S-76140 Norrtälje, Kvisthamragatan 7B, born in S-Solleftea on June 24th, 1939, represented by MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, here represented by Ms Charlotte Hultman, proxy holder, with professional address in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, by virtue of a proxy given in Luxembourg on the 12th of July 2005.

The prenamed proxies, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the here-above stated capacity, has requested the officiating notary to document the following Articles of Incorporation of a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company (the «Articles»), it deems to incorporate as partner or with any person or entity which may become partner of this company in the future.

Art. 1. Name. There is hereby formed a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company under the name of VIDABLICK, S.à r.l. (the «Company») governed by the present Articles of Incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915, on commercial companies (the «Law»), and the law of September 18th, 1933, and of December 28th, 1992 on «Sociétés à responsabilité limitée».

Art. 2. Object. The object of the Company is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or affiliated company, or

any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or affiliated company, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any and all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, without taking advantage however of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of partner(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 5. Capital. The capital of the Company is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partner(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares. Each share of the Company confers an identical voting right and each partner has voting rights commensurate to his shareholding.

The shares are freely transferable among the partners.

Shares may not be transferred to non-partners unless partners representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by an unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the partner(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

Art. 7. Management. The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the Company shall be managed by a Board of managers composed of at least three members and composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not be partners of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of partners taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole partner, by decision of the sole partner which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of partners or to the sole partner (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

Art. 8. Representation. The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager or by the joint signature of two managers B for any engagement under an amount determined by the board of managers.

The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be partner(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 9. Procedure. In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means. The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman.

Art. 10. Liability of the managers. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 11. General meetings of partners. General meetings of partners are convened by the board of managers, failing which by partners representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all partners are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any partner may act at any general meeting by appointing in writing another person who need not be partner.

Each partner may participate in general meetings of partners.

Resolutions at the meetings of partners are validly taken in so far as they are adopted by partners representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of partner(s) at a majority in number of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of the Law.

As a consequence thereof, the sole partner takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

Art. 12. Annual general meeting. An annual general meeting of partners approving the annual accounts shall be held annually, at the latest within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 13. Financial year. The Company's financial year begins on the 1st January and closes on the 31st December.

Art. 14. Annual accounts. At the end of each financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.

Each partner may inspect annual accounts at the registered office of the Company.

Art. 15. Supervision of the company. If the partners number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be partner(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of partners following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of partners.

Where the thresholds of article 215 of the Law of 1989 on the commercial companies are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) amongst the members of the «Institut des réviseurs d'entreprises».

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of partners or of the sole partner (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Art. 16. Allocation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five per cent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital.

The general meeting of partners may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the partners proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. Interim dividends. Notwithstanding the provisions of article 16 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of partners, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Art. 18. Winding-up - Liquidation. The general meeting of partners at the majority vote determined by the Law, or the sole partner (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partner(s) proportionally to the shares they hold.

Art. 19. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 20. Transitory measures. Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31st day of December 2005.

Subscription and payment

Mr Rolf Holmberg prenamed, declares to subscribe the whole capital.

All the five hundred (500) shares have been fully paid up to the amount of twenty-five Euro (25.- EUR) per share by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR).

As a result, the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is as of now at the disposal of the Company as has been certified to the notary executing this deed.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 2,000.- EUR.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

«A» class manager:

Mr Rolf Holmberg, director, born in S-Solleftea on February 24th, 1939, residing in S-76140 Norrtälje, Kvisthamragatan 7B.

«B» class manager:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered in Luxembourg under the number B 9.098.

The company shall be bound at any time by the joint signature of the «A» class manager and the «B» class manager.

2) The Company shall have its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary, have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché du Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Rolf Holmberg, directeur, né à S-Solleftea, le 24 février 1939, demeurant à S-76140 Norrtälje, Kvisthamragatan 7B, ici représentée par la société anonyme MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, ici représentée par Madame Charlotte Hultman, fondée de pouvoir A, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Laquelle procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La mandataire du comparant, de par sa qualité, a requis le notaire instrumentaire de dresser comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination VIDABLICK, S.à r.l. (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitées.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou société apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou sociétés apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites se rattachant directement ou indirectement à son objet aux fins de faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans toutefois se prévaloir de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents euros) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales. Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales. Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

Art. 7. Gérance. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, de leur rémunération et de la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Art. 8. Représentation. Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B ou par la signature conjointe de deux gérants de classe B pour tout engagement inférieur à un montant préalablement déterminé par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/ leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 9. Procédure. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Toutes les réunions du conseil de gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 11. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé. Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

Art. 12. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale des associés se réunira annuellement pour l'approbation des comptes annuels, au plus tard dans les six mois de la clôture de l'exercice social, au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 13. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 14. Comptes annuels. A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 15. Surveillance de la société. Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la loi de 1989 sur les sociétés commerciales seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 16. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

Art. 17. Dividende intérimaire. Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 18. Dissolution - Liquidation. L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

Art. 19. Disposition générale. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Art. 20. Disposition transitoire. Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2005.

Souscription et paiement

Monsieur Rolf Holmberg prénommé, déclare vouloir souscrire la totalité du capital social.

Les cinq cents (500) parts sociales ont été entièrement libérées à hauteur d'un montant de vingt-cinq euros (25,- EUR) par part, par un apport en liquide de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

Le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est par conséquent à la disposition de la Société à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 2.000,- EUR.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Gérant de classe «A»:

Monsieur Rolf Holmberg, administrateur de sociétés, né à S-Solleftea, le 24 février 1939, demeurant à S-76140 Norrtälje, Kvisthamragatan 7B.

Gérant de classe «B»:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., une société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 9.098.

La Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant de classe «A» et de classe «B».

2) Le siège social de la Société est établi à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, elle a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Hultman, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 25 novembre 2005, vol. 469, fol. 74. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 1^{er} décembre 2005.

M. Schaeffer.

(104495.3/5770/412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

INTERNATIONAL MANAG'MEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 76.641.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099225.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

**GRAYDON S.A., Société Anonyme,
(anc. GRAYDON HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 98.092.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Pour GRAYDON S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(099246.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PRORU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 93.136.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099247.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PRORU II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 93.085.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099248.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

MOULINAGE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 85.068.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(099249.3/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PRONIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 85.287.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099250.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PENTA CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 92.846.

—

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, réf. LSO-BK02226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(099251.3/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

UNIVERSAL WATCHES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 85.438.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099253.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ABF-SERVICE, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 86.329.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099254.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

BEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3390 Peppange, 33, rue de Crauthem.
R. C. Luxembourg B 97.675.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099255.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FICASTOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.
R. C. Luxembourg B 70.641.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03097, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(099256.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

BRAUN BERNARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6744 Grevenmacher, 2, rue Victor Braun.
R. C. Luxembourg B 19.767.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099257.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ORENOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie.
R. C. Luxembourg B 112.151.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Laurent Busser, consultant indépendant, né à Alger (Algérie), le 4 mars 1966, demeurant à L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie.

2) Madame Angélique Makayed, employée privé, née à Minsk (Biélorussie), le 13 juillet 1975, demeurant à L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat et la vente de produits de consommation manufacturés hors alimentaires, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Art. 4. La société prend la dénomination de ORENOR, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Dudelange.

Il peut être transféré en tout autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à treize mille euros (13.000,- EUR) représenté par cent trente (130) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues à l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les créanciers, ayants-droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés. Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi sur les sociétés commerciales sont remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire les parts sociales comme suit:

1) Monsieur Laurent Busser, prénommé: trente parts	30
2) Madame Angélique Makayed, prénommée: cent parts	100
Total: cent trente parts	130

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de treize mille euros (13.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de sa constitution est évalué à mille cent euros (1.100,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi à L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie.

2. Le nombre des gérants est fixé à un.

3. L'assemblée désigne comme gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Laurent Busser, consultant indépendant, né à Alger (Algérie), le 4 mars 1966, demeurant à L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie.

Le gérant aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après information par le notaire des comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub «objet social» respectivement après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, de tout ce qui précède, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Busser, A. Makayed, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, vol. 150S, fol. 85, case 11. – Reçu 130 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

G. Lecuit.

(104499.3/220/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

LAVATERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 74.896.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03107, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(099258.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PROBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 95.910.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099259.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

TINOC SOCIETE ANONYME HOLDING.

Siège social: Luxembourg, 2A, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 103.159.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

R. Lutgen

Administrateur

(099260.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ANGO, ASSISTANCE NAVALE GESTION OFFSHORE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 94.193.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03105, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(099262.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PROKAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 89.740.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099261.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ARTHUR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 36.517.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099263.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PRONI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 66.571.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099264.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FIPOLLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 70.643.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03103, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(099265.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

DAGEPO INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.248.

RECTIFICATIF

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés en date du 29 juin 2005 que la démission de MM. Dan Andersson, Göran Eriksson and Peter Ovsianikow en tant que gérants est acceptée avec effet au 30 juin 2005.

M. Per Egeberg, avec adresse à Constansivägen 12, SE-181 31 Lidingö et M. Joost Tulkens, avec adresse au 1, rue du Potager, L-2347 Luxembourg ont été nommés nouveaux gérants avec effet au 30 juin 2005.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099416.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

DOVER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share social: EUR 12,500.

Registered office: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 89.431.

In the year two thousand and five, on the eighteenth day of November.
Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie.

There appeared:

The company DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, a corporation organised under the laws of Luxembourg, with registered office at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de Faïencerie, R.C.S. Luxembourg No B 89.408, duly represented by Maître Anne Loubet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal on November 17, 2005.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, duly represented, is the sole member of the société à responsabilité limitée DOVER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a corporation organised under the laws of Luxembourg, with registered office at L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg No B 89.431, incorporated by a deed received by the undersigned notary on October 14, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1672, of November 21, 2002 (the «Company»). The Articles of incorporation of the Company have been amended by a deed received by the undersigned notary on December 20, 2002, published in the Mémorial C number 120 of February 6, 2003 and by a deed received by the undersigned notary on April 15, 2003, published in the Mémorial C number 522 of May 14, 2003.

Such appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves to amend Article 15 of the Articles of Incorporation of the Company as follows:
«The financial year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first of the same year.»

Second resolution

In order to reflect the above resolution, the sole partner resolves that the financial year of the Company started on June 1, 2005 shall terminate on December 31, 2005.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges to be borne by the Company in connection with the present deed are estimated, without prejudice, at nine hundred Euro (EUR 900.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, she signed with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

La société DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, une société constituée d'après le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg N° B 89.408, dûment représentée par Maître Anne Loubet, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 17 novembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie comparante, dûment représentée, est l'associée unique de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois DOVER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 89.431, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 14 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1672 du 21 novembre 2002 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 20 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 120 du 6 février 2003 et suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 15 avril 2003, publié au Mémorial C numéro 522 du 14 mai 2003.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a prié le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 15 des statuts de la Société comme suit:
«L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.»

Deuxième résolution

Afin de refléter la résolution ci-dessus, l'associée unique décide que l'année sociale qui a commencé le 1^{er} juin 2005 se terminera le 31 décembre 2005.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la Société en raison des présentes est estimé sans pré-judice à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la comparante, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Loubet, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2005, vol. 150S, fol. 80, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 novembre 2005.

T. Metzler.

(104605.3/222/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

DOVER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 89.431.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 novembre 2005.

T. Metzler.

(104607.3/222/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

HOCHSTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 18.582.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03121, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(099269.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

NextPharma TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 12.101.826,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 74.367.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire datée du 25 octobre 2005 que:

- Monsieur Reid Perper démissionne de son poste d'administrateur avec effet au 30 juin 2005;

- Monsieur Richard Milbank est élu administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2009.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099420.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PELARO INVESTISSEURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.748.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099268.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PELARO INVESTISSEURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.748.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099270.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PELARO INVESTISSEURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.748.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099273.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PELARO INVESTISSEURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.748.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099275.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

CUP TROPHEES LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 59, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 35.417.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(099274.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

VOYAGES SIMON TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange, 92, Porte Lamadelaine.
R. C. Luxembourg B 50.006.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(099277.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

EURO TRADE DISTRIB., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 7, rue Bender.
R. C. Luxembourg B 81.203.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(099280.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FANTASY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5685 Dalheim, 25, om Widdem.
R. C. Luxembourg B 59.743.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(099283.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

MATTARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 82.367.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03114, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(099310.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

MATTARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 82.367.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03117, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(099308.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

EUROPEAN RETAIL ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 3.825.195,-.

Siège social: 1017 CG Amsterdam, The Netherlands.

Etablissement principal: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 88.938.

Extrait des contrats de cession de parts sociales en date du 26 octobre 2005

Il résulte des contrats de cession intervenus en date du 20 octobre 2005, entre:

- ARGO/HPC INVESTOR, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 99.821 («Argo»),
- PEABODY GLOBAL ERE HOLDINGS, LLC, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit du Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America («Peabody Global»),
- PEABODY INTERNATIONAL ERE HOLDINGS, LLC, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit du Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America («Peabody International»), et
- SIMON EUROPE BV, une société privée à responsabilité limitée, constituée sous le droit Hollandais, ayant son siège social à Rokin 55, (1012 KK) Amsterdam, enregistrée auprès du Registre de la Chambre de Commerce sous le n° 24285908 («Simon»)

Que:

- ARGO a cédé 5.102 parts sociales de classe O ordinaires à Simon;
- PEABODY GLOBAL a cédé 2.734 parts sociales de classe O ordinaires et 1.744 parts sociales de classe G préférentielles à Simon;
- PEABODY INTERNATIONAL a cédé 3.664 parts sociales de classe O ordinaires et 2.338 parts sociales de classe G préférentielles à Simon.

Le même jour, soit le 20 octobre 2005, immédiatement suite à ces acquisitions, Simon a lui-même cédé l'ensemble des parts mentionnées ci-dessus, soit 11.500 parts sociales de classe O ordinaires et 4.082 parts sociales de classe G préférentielles à IVANHOE EUROPE EQUITIES, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 109.039.

Au terme de ces opérations, le capital de la Société se répartit comme suit:

Associés	Parts de classe O	Parts de classe G	Nombre total de parts
IVANHOE EUROPE EQUITIES, S.à r.l.....	11.500	4.082	15.582
SIMON EUROPE BV	9.601	4.082	13.683
SIMON ERE LUXCO 1	1		1
SIMON ERE LUXCO 2	1		1
SIMON ERE LUXCO 3	1		1
G. Fournol	732		732
P. Monnier	732		732
R. Preslier.....	8.703		8.703
Total	31.271	8.164	39.435

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

H.C. Mautner

Président du Conseil de Gérance

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02803. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(098818.3/1035/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

ITAF, ITALIANA TURISMI AGRICOLI FABER S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 72.217.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099001.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

SOCOAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.883.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 septembre 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Septième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelle nomination, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de - 1 - (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;

- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2005.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de - 1 - (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / J.-P. Fiorucci

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK02990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098838.3/043/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

AIG EUROPEAN REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 82.549.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique du 17 octobre 2005

L'associé unique d'AIG EUROPEAN REAL ESTATE, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Madame Elisabeth Hill McLoughlin, né le 8 janvier 1952 dans le Massachussets, United States of America, demeurant au 39, Holland Park N-5, GB-WV11 3RP Londres, Royaume-Uni dans ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société, avec effet au 30 mai 2005;

- de nommer Mademoiselle Eilish Finan, née le 9 octobre 1964 à County de Mayo, Irlande, ayant son adresse personnelle au 60 Cowper Road, Rathmines, Dublin 6, Irlande, aux fonctions de gérante de catégorie B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société sera désormais composé comme suit:

Gérants de catégorie A:

Herman Boersen,

Michel van Krimpen.

Gérants de catégorie B:

Eilish Finan,

Joel H. Hammer,

Caryn Lombardi.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

H. Boersen

Gérant A

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK01232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099497.3/710/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

GIOCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 74.749.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 novembre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:

Signataires catégorie A:

Monsieur Giorgio Corbelli, entrepreneur, demeurant à Brescia, Italie;
Madame Carla Camuncoli, employée, demeurant à Brescia, Italie;

Signataires catégorie B:

Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg; Président du conseil d'administration;

Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098870.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

**AGENCE IMMOBILIERE ET REPRESENTATIONS GENERALES AAL AVENUE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée,
(anc. AGENCE IMMOBILIERE ET REPRESENTATIONS GENERALES AAL AVENUE S.A.).**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 57, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 19.876.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Signature.

(098994.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

**AGENCE IMMOBILIERE ET REPRESENTATIONS GENERALES AAL AVENUE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée,
(anc. AGENCE IMMOBILIERE ET REPRESENTATIONS GENERALES AAL AVENUE S.A.).**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 57, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 19.876.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Signature.

(098996.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

DECOTRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 195, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.627.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(099286.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FELTEN STEIN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 14, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 20.098.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099003.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

FLOBONA CO LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2324 Luxembourg, 3, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 99.886.

Cession de parts sociales

- La société à responsabilité limitée BFM CO LIMITED représentée par son gérant, Monsieur Vincent Galle, responsable commercial, demeurant 37, Maalbeekweg B-1930 Zaventem, déclare par les présentes céder et transporter sous les garanties ordinaires de fait et de droit, quatre-vingt-dix-neuf (99) parts sociales de la société dont il s'agit à Monsieur Vincent Galle, responsable commercial, demeurant 37, Maalbeekweg B-1930 Zaventem, qui accepte moyennant le prix global de douze mille trois cent soixante-quinze euros (12.375,-) somme que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire, ce dont bonne et valable quittance.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour. Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

Toutes les parties intéressées au présent contrat déclarent approuver la susdite cession de parts sociales.

Monsieur Vincent Galle, agissant en sa qualité de gérant de la société, déclare tenir au nom de la société la susdite cession de parts sociales comme dûment signifiée.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

BFM CO LIMITED / V. Galle

Cédant / Cessionnaire & gérant

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03032. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099034.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

SEP AUSBEIN- UND ZERLEGESERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6725 Grevenmacher, 3, rue du Stade.
R. C. Luxembourg B 69.478.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099289.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

DA SILVA FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 33, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 15.571.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099291.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ARES FINANCE 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 84.517.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(099301.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

M & G LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 85.435.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Signature.

(099313.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

J.H. BAUUNTERNEHMEN, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 16, Soibelwee.
R. C. Luxembourg B 43.026.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Signature.

(099314.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

AXIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 80.167.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(099316.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PharmaTech SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 19.345.490,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 76.151.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire datée du 3 octobre 2005 que:

- Monsieur Richard Milbank est élu administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2005, réf. LSO-BK00746. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099418.3/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

UNIKER INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 52.303.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Signature.

(099317.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

KONATRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 83.584.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(099318.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

IMMOBILIERE NEVADA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.961.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(099319.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

NETSYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 210, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 72.222.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(099338.3/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

AEPO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 62.251.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Signature

Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099459.3/723/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ABOWIJS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 31.922.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(099342.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

COMAT MATERIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 10, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 31.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03474, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

Signature.

(099343.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

CLAVIUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 85.943.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(099344.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

COMAT CONTER ET CIE, Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 10, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 10.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK3469, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

Signature.

(099347.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

LARTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 87.519.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2005, réf. LSO-BK01864. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099460.3/723/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

SERINHA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 49.442.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(099348.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

LA PROVENCALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle Grasbusch.
R. C. Luxembourg B 25.700.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(099349.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

COMAT LOCATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 10, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 40.322.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK3479, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

Signature.

(099350.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

COMAT, Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 10, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 13.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03483, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

Signature.

(099352.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ComVe, COMVERGENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 111.569.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société du 27 octobre 2005

Il résulte d'une décision du conseil d'administration de la Société que:

- Monsieur Roland Jaeger est nommé comme administrateur-délégué à la gestion journalière de la Société;
- La société sera engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué avec un autre membre du conseil d'administration dans le cadre de la gestion journalière.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Pour ComVe S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04525. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099549.3/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

NEXUS FINANCIAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 8, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 94.126.

Les comptes annuels au 9 septembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2005, réf. LSO-BK00943, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(099356.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

MOSCOW CONSTRUCTION & DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 62.894.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(099361.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

OCTAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue A. Uden.
R. C. Luxembourg B 65.242.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(099364.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

ARITON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue A. Uden.
R. C. Luxembourg B 65.223.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2005, réf. LSO-BK04653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(099367.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

SWISS LIFE IMMO-ARLON, Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Luxembourg, 23, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.344.

EXTRAIT

Par décision du conseil d'administration tenu le 1^{er} juin 2005, la démission de Monsieur Baudouin Demeure, en qualité d'administrateur-délégué, a été actée.

Cette démission a pris cours le 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SWISS LIFE IMMO-ARLON S.A.

Th. Van Rossum / J. Van Autreve

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05981. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099558.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

LEGGETT & PLATT LUXEMBOURG FINANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 99.173.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.
Notaire

(099369.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

LEGGETT & PLATT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 99.175.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

J. Elvinger
Notaire

(099370.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PLAYDEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 81.679.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Signature.

(099375.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PLAYDEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 81.679.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Signature.

(099377.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PLAYDEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 81.679.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Signature.

(099378.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

PLAYDEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 81.679.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2005, réf. LSO-BK04412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Signature.

(099380.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

LEX LIFE & PENSION S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 36.790.

In the year two thousand and five, on the fourteenth day of November.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company LEX LIFE & PENSION S.A., having its registered office at L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville, hereafter referred to as «the Company», constituted under the denomination DANICA LIFE AND PENSION S.A. by a deed of Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, on 16 April 1991, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C dated on 16 October 1991, number 389.

The Articles of Association of the Company have been amended by a deed of the presaid notary Maître Frank Baden, on 13 May 1991, published in the Mémorial C dated on 11 November 1991, number 426, by a deed, with adoption of the denomination DANICA LIFE S.A., of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on 1st September 2000, published in the Mémorial C dated on 3rd March 2001, number 164, by an extraordinary general meeting under private seal held on 20 December 2001, published in the Mémorial C dated on 5 April 2002, number 529, by a deed, with adoption of the denomination EUROPEWIDE FINANCIAL S.A., of the presaid notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, on 1st September 2004, published in the Mémorial C dated on 16 November 2004, number 1159, and by a deed, with adoption of the current denomination, of the undersigned notary, on 6th June 2005, published in the Mémorial C dated on November 4, 2005, number 1151.

The Company is registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the section B and the number 36.790.

The extraordinary general meeting is opened at 11.30 a.m. by Mr Flemming Lauridsen, business executive, residing professionally in L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville, acting as chairman, and appointing Mrs Lilian Waxweiler, private employee, residing professionally in L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville as secretary.

The meeting appoints as scrutineer Mrs Marta Gaudêncio, private employee, residing professionally in L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

These three individuals constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list which, after having been signed in various forms by the proxy holder representing the shareholders, by the members of the board and by the notary, will remain attached to the present minutes and will be filed with the present deed and the proxies, with the registration authorities.

The chairman declares and requests the notary to state that:

I. According to the attendance list, all the twenty-six thousand eight hundred (26,800) shares representing the full amount of the corporate capital are present or validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda, without a prior convening notice.

II. The agenda of the meeting is the following:

- Complete rewording of the articles of incorporation of the Company without amendment of the object.

The meeting of the shareholders approves the statements of the chairman and considering itself as duly constituted and convened, deliberates and passes by unanimous vote the following resolution:

Sole resolution

The shareholders' meeting resolves to proceed to a complete rewording of the articles of incorporation of the Company without amendment of the object, which will henceforth be read as follows:

«Title I. Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. Form, Name. There exists among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a public limited company («société anonyme») under the name of LEX LIFE & PENSION S.A.

Art. 2. Registered Office, Duration. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 3. Object. The purpose of the company is to carry out, on its own behalf or on behalf of third parties, any insurance business including coinsurance, reinsurance relating to human life, whether undertaken in Luxembourg or abroad, all real estate business and all business relating to movable assets, all financial business, and any other business relating directly to the company's object which would promote or facilitate the realisation of the company's object.

Title II. Share capital - Shares

Art. 4. Share Capital. The subscribed capital is set at six million six hundred and forty-three thousand five hundred and forty-six Euro and forty-six cents (EUR 6,643,546.46) represented by twenty-six thousand eight hundred (26,800) shares without par value, entirely paid-up.

Art. 5. Modification of the share capital. The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendments of these Articles of Incorporation.

Art. 6. Form of Shares. The shares are issued in nominative form.

All issued nominative shares of the Company shall be registered in the register of shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of nominative shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of nominative shares held by him and the amount paid-up on each such share.

The inscriptions of the shareholder's name in the register of shares evidences his right of ownership on such nominative shares. A certificate for such inscription shall be delivered to the shareholder. Alternatively, the shareholder may receive a written confirmation of his shareholding.

Transfer of registered shares shall be effected (i) if share certificates have been issued, upon delivering the certificate of certificates representing such shares to the Company along with other instruments of transfer satisfactory to the Company, and (ii), if no share certificates have been issued, by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Any transfer of nominative shares shall be entered into the register of shareholders; such inscription shall be signed by one or more directors or officers of the Company or by one or more other persons duly authorized thereto by the board of directors.

The company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all-rights attached to such share(s).

Title III. Administration and supervision

Art. 7. Board of Directors. The Company shall be managed by a board of directors composed of not less than three members, who need not be shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six years. The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting, the latter shall further determine the number of directors, their remuneration and the term of their office.

Any director may be removed with or without cause or be replaced at any time by resolution adopted by the general meeting.

In the event of a vacancy in the office of director, the remaining directors may temporarily fill such vacancy; the shareholders shall take a final decision regarding such nomination at their next meeting.

Art. 8. Chairman, Executive Committee, Delegation of powers. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall write and keep the minutes of the meetings of the board of directors and of shareholders.

The board of directors may appoint any officers, including a general manager and any assistant general managers as well as any other officers that the Company deems necessary for the operation and management of the Company. Such appointments may be cancelled at any time by the board of directors.

The officers need not be directors or shareholders of the Company. Unless otherwise stipulated by these articles of incorporation, the officers shall have the rights and duties conferred upon them by the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate purpose to one or more directors or to any other persons who need not be members of the board, subject to the conditions as provided for by article 60 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The board may also confer special powers of attorney by notarial or private proxy.

Art. 9. Meetings of the Board of Directors. The board of directors shall meet upon call by the chairman, one of the Vice-Chairmen, or, in the event of their inability to attend, by the Managing Director, or, failing which, by a Director designated by his fellow members whenever the interests of the company so dictate and whenever proposed by at least two Directors, at the place indicated in the notice meeting. The persons above referred will preside the meetings of the Board of Directors.

The chairman shall preside at the meetings of the directors and of the shareholders. In his absence, the shareholders or the board members shall decide by a majority vote that another director, or in case of a shareholders' meeting, that any other person shall be in the chair of such meetings.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least seven days prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex telefax or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meeting held at times and places fixed in a resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or telefax or any other similar means of communication another director as his proxy. Any Director who is absent or unable to attend may grant a proxy in writing including or by facsimile to one or more of his fellow members to represent him at the Board Meeting and to

vote in his place. A Director in attendance at a meeting may represent one or more absent Directors where duly authorized to this effect.

The directors may only act at duly convened meetings of the board of directors.

Art. 10. Resolutions. The board of directors can deliberate or act validly only if the majority of the members are present or represented.

Resolutions are taken by a majority vote of the directors present or represented. In the event of a tie, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

Resolutions in writing, approved and signed by all directors, shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meeting. These signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 11. Conflict of interest. A Director having a personal interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the Board shall be obliged to inform the Board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the Meeting.

He may not take part in the relevant proceedings of the Board, although his presence shall be taken into account for the quorum provision referred to above.

In the event of one or more members of the Board of Directors having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the Board present or represented at such Meeting and voting will be deemed valid.

At the next General Meeting of shareholders, before votes are taken on any other matter, the shareholders shall be informed of those cases in which a Director has a personal interest contrary to that of the Company.

Art. 12. Minutes of Meetings. The Minutes of any Meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman or, in his absence, by the acting Chairman who presided over such Meeting, or by two members of the Board.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or any two members of the Board.

Art. 13. Powers of the Board of Directors. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of disposition and administration within the Company's purpose.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders are in the competence of the board.

The Board of Directors, unless such power is delegated by it, shall appoint and remove all officers and employees of the Company of whatever grade and fix their duties, powers and remuneration.

Legal action involving the Company as petitioner or as respondent shall be conducted in the Company's name.

Art. 14. Corporate Signature. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signatures of any two directors or by the joint or single signature of any person(s) to whom authority has been delegated by the board of directors.

Art. 15. Auditors. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may not be shareholders. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six years.

Art. 16. Indemnification of Directors. The Company may indemnify any director or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or a creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Title IV. General Meetings of Shareholders

Art. 17. Powers. The general meeting shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Representation. A shareholder may act at any meeting of shareholders by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder.

Art. 19. General Meetings. The general meeting shall meet upon call by the board of directors.

It may also be called upon the request of shareholders representing at least one fifth of the share capital.

The annual general meeting shall be held in accordance with Luxembourg law at Luxembourg-City at a place specified in the notice of meeting, on the thirty-first in the month of March at 2.00 p.m.

If such day is a legal or a banking holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. The general meeting shall be called upon at least eight days prior to the meeting by registered mail to each registered shareholder.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

If all shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of meeting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders in order to attend any meeting of shareholders.

Art. 20. Number of votes. Each share is entitled to one vote.

Art. 21. Majority Conditions. Unless otherwise provided by law or herein, resolutions of the general meeting are passed by a simple majority vote of the shareholders present or represented.

Title V. Financial Year - Distribution of profits - Reserves and Dividends

Art. 22. Financial year. The accounting year of the Company begins on the first day of January and terminates on the thirty-first of December of each year.

Art. 23. Distribution of profits, Reserves and Dividends. From the annual net profits of the corporation, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the corporation, as stated in article 5 hereof, or as increased or reduced from time to time, as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

Title VI. Final provisions

Art. 24. Dissolution. The Company may at any time be dissolved by a resolution of the general meeting subject to the quorum and majority requirements applicable for the amendments to these Articles of Incorporation.

Art. 25. Liquidation. Liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their powers and their compensation.

Art. 26. Amendments to the Articles of Incorporation. These Articles of Incorporation may be amended by a general meeting of shareholders subject to the quorum and majority requirements provided by law.

Art. 27. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended.»

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 2,000.- (two thousand Euro).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the chairman brings the meeting to a close.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons, it is specified that in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg-Bonnevoie, in the Office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The present deed having been read to the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société LEX LIFE & PENSION S.A., ayant son siège social à L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville, ci-après «la Société», constituée sous la dénomination DANICA LIFE AND PENSION S.A. par un acte de Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 avril 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 16 octobre 1991, numéro 389.

Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte du prédit notaire Maître Frank Baden, du 13 mai 1991, publié au Mémorial C du 11 novembre 1991, numéro 426, par un acte, avec adoption de la dénomination DANICA LIFE S.A., de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, du 1^{er} septembre 2000, publié au Mémorial C du 3 mars 2001, numéro 164, par une assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue le 20 décembre 2001, publiée au Mémorial C du 5 avril 2002, numéro 529, par un acte, avec adoption de la dénomination EUROPEWIDE FINANCIAL S.A., du prédit notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, du 1^{er} septembre 2004, publié au Mémorial C du 16 novembre 2004, numéro 1159, et par un acte, avec adoption de la dénomination actuelle, du notaire soussigné, du 6 juin 2005, publié au Mémorial C du 4 novembre 2005, numéro 1151.

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 36.790.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.30 heures par Monsieur Flemming Lauridsen, business executive, demeurant professionnellement à L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville, agissant comme président et désignant Madame Lilian Waxweiler, employée privée, demeurant professionnellement à L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville, comme secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée nomme comme scrutateur, Madame Marta Gaudêncio, employée privée, demeurant professionnellement à L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

Ces trois personnes forment le bureau de l'assemblée.

Etant ainsi formé, le bureau de l'assemblée dresse la liste de présence qui, après avoir été signée ne varietur par le mandataire représentant les actionnaires, par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, et sera soumise ensemble avec le présent acte et les procurations aux formalités d'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Conformément à la liste de présence, toutes les vingt-six mille huit cents (26.800) actions représentant l'intégralité du capital social sont dûment présentes ou représentées à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les sujets mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- Refonte complète des statuts sans modification de l'objet.

L'assemblée des actionnaires approuve les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, délibère et prend par vote unanime la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée des actionnaires décide de procéder à une refonte complète des statuts de la société sans modification de l'objet, lesquels auront désormais la teneur suivante:

«Titre I^{er}. Dénomination - siège social - durée - objet

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après émises, une société anonyme sous la dénomination de LEX LIFE & PENSION S.A.

Art. 2. Siège social, Durée. Le Siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. La Société peut établir, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou des bureaux, tant dans le Grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale au Siège social ou la communication avec ce Siège ou de ce Siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le Siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet. La société a pour objet de faire au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, pour elle ou pour le compte de tiers, toutes opérations d'assurances, incluant toutes coassurances, réassurances, sur la vie de l'homme, toutes opérations immobilières, mobilières, financières ou autres se rapportant directement à l'objet social ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.

Titre II. Capital social - actions

Art. 4. Capital social. Le capital souscrit est fixé à six millions six cent quarante-trois mille cinq cent quarante-six euros et quarante-six cents (EUR 6.643.546,46) divisé en vingt-six mille huit cents (26.800) actions, sans valeur nominale, entièrement libérées.

Art. 5. Modification du capital social. Le capital social souscrit peut être augmenté ou réduit par une décision des actionnaires statuant dans les conditions requises pour les modifications des statuts.

Art. 6. Forme des Actions. Les actions sont émises sous forme nominative.

Toutes les actions nominatives émises de la Société seront inscrites au registre des actions qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société, l'inscription doit indiquer le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, le nombre d'actions nominatives qu'il détient et le montant payé sur chacune de ces actions.

La propriété de l'action nominative s'établit par une inscription sur le registre des actions nominatives. Un certificat constatant cette inscription sera délivré à l'actionnaire. Alternativement, l'actionnaire peut recevoir une confirmation écrite de sa qualité d'actionnaire.

Le transfert d'actions nominatives se fera (i) si des certificats d'actions ont été émis, par la remise à la Société du ou des certificats d'actions nominatives et de tous autres documents de transfert exigés par la Société, ou bien (ii) s'il n'a pas été émis de certificats, par une déclaration de transfert écrite, portée au registre des actions nominatives, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par le mandataire valablement constitué à cet effet. Tout transfert d'actions nominatives sera inscrit au registre des actions nominatives, pareille inscription devant être signée par un ou plusieurs administrateurs ou fondateurs de pouvoir de la Société, ou par une ou plusieurs autres personnes désignées à cet effet par le conseil d'administration.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à l'action jusqu'à ce que cette personne ait été désignée.

Titre III. Administration et surveillance

Art. 7. Conseil d'Administration. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. La durée du mandat d'administrateur est de six ans au maximum. Les adminis-

trateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif ou être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur. Les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de sa prochaine réunion.

Art. 8. Présidence, comité de direction, délégation de pouvoirs. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui dressera les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration, s'il y a lieu, nommera des directeurs ou autres fondés de pouvoir dont un directeur général, des directeurs généraux adjoints et tous autres directeurs et fondés de pouvoir dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bien les affaires de la Société. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le conseil d'administration.

Les directeurs et fondés de pouvoir n'ont pas besoin d'être administrateurs ou actionnaires de la Société. Pour autant que les Statuts n'en décident pas autrement, les directeurs et fondés de pouvoir auront les pouvoirs et charges qui leurs sont attribués par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer les pouvoirs relativement à la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de celle-ci en ce qui concerne cette gestion, soit à un ou plusieurs administrateurs, soit à une ou plusieurs autres personnes ou entités qui ne doivent pas nécessairement être administrateurs de la Société, sous observation des dispositions de l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Le conseil peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 9. Réunions du Conseil d'Administration. Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou d'un des vice-présidents ou, en cas d'empêchement de celui-ci ou de ceux-ci, de l'administrateur-délégué, ou à son défaut, d'un administrateur désigné par ses collègues, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et chaque fois que deux administrateurs au moins le demandent, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les personnes ci-avant mentionnées présideront les réunions du conseil d'administration.

Le président présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration. En son absence, l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre administrateur et, lorsqu'il s'agit d'une assemblée générale, toute autre personne pour assumer la présidence de ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins sept jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et en un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à une réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire un autre administrateur comme son mandataire. Tout administrateur empêché ou absent peut donner par écrit ou par téléfax, à un ou plusieurs de ses collègues, délégation pour le représenter à une réunion du Conseil et y voter en ses lieu et place. Tout administrateur qui assiste à une réunion peut représenter plusieurs administrateurs absents s'il est dûment mandaté à cet effet. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Les administrateurs ne pourront agir que dans le cadre de réunions du conseil d'administration régulièrement tenues.

Art. 10. Délibération. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Les résolutions signées par tous les membres du Conseil d'Administration auront la même validité et efficacité que si elles ont été prises lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures pourront figurer sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une même résolution et pourront être prouvées par lettre ou par téléfax.

Art. 11. Conflit d'intérêts. L'administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la société dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Il ne peut pas prendre part à cette délibération, mais il est tenu compte de sa personne au regard du quorum de présence ci-avant mentionné.

Si dans une séance du Conseil réunissant le quorum requis pour délibérer valablement, un ou plusieurs administrateurs s'abstiennent en vertu du paragraphe précédent, les résolutions sont valablement prises à la majorité des autres membres du Conseil.

Il est spécialement rendu compte, à la première assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, des opérations dans lesquelles un des administrateurs a eu un intérêt opposé à celui de la société.

Art. 12. Procès-verbaux. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le président ou en son absence par le président à titre provisoire qui a présidé la réunion ou par deux administrateurs.

Les copies ou extraits de ces délibérations destinés à être produits en justice ou ailleurs sont valablement signés par le président du Conseil ou par deux administrateurs.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil d'administration. Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour orienter et gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi est de la compétence du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration, sauf s'il a délégué ce pouvoir, nomme et révoque les directeurs, agents, employés et salariés de la société, détermine leurs attributions, fixe leurs pouvoirs et rémunérations.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société.

Art. 14. Engagement de la Société vis-à-vis des tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la seule signature ou la signature conjointe de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 15. Contrôle des comptes. Les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs commissaires, qui ne seront pas actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires nommera le ou les commissaire(s) et déterminera leur rémunération et la durée de leur fonction qui n'excédera pas six ans.

Art. 16. Indemnisation des Administrateurs. La société pourra indemniser tout administrateur, directeur ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et autres ayants droit, des dépenses raisonnablement occasionnées par tous actions ou procès auxquels il aura été partie en sa qualité d'administrateur, de directeur ou fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été, à la demande de la Société, administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de toute autre société, dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf au cas où dans pareilles actions au procès il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis de manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef de l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir.

Titre IV. Assemblées générales des actionnaires

Art. 17. Pouvoirs. L'assemblée générale des actionnaires représente l'universalité des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Représentation. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée des actionnaires par un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire, en lui conférant un pouvoir écrit.

Art. 19. Assemblées Générales. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration.

Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un cinquième au moins du capital social.

L'assemblée générale annuelle se réunit, conformément à la loi luxembourgeoise, dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans l'avis de convocation, le trente et un du mois de mars à quatorze heures.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant. L'assemblée générale sera convoquée au moins huit jours avant l'assemblée par lettre recommandée adressée à chaque actionnaire.

D'autres assemblées générales pourront être tenues aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent se considérer comme dûment convoqués et avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour soumis à leur délibération, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part aux assemblées générales.

Art. 20. Nombre de voix. Chaque action donne droit à une voix.

Art. 21. Conditions de majorité. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les présents Statuts, les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Titre V. Année sociale - Répartition des bénéfices - Réserve et dividendes

Art. 22. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

Art. 23. Répartition des bénéfices, Réserves et Dividendes. Sur le bénéfice annuel net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit, tel que prévu à l'article 5 des statuts ou tel qu'il aura été augmenté ou réduit.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Titre VI. Dispositions finales

Art. 24. Dissolution. La Société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 25. Liquidation. Après la dissolution de la Société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, et nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 26. Modifications des Statuts. Les présents Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi.

Art. 27. Loi Applicable. Pour tous les points non spécifiés dans les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 modifiée concernant les sociétés commerciales.»

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 2.000,- (deux mille euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant à parler, le président met fin à la séance.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, le présent acte notarié est dressé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. Lauridsen, L. Waxweiler, M. Gaudêncio, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, vol. 26CS, fol. 24, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 novembre 2005.

T. Metzler.

(104600.2/222/454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

LEX LIFE & PENSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 36.790.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bennevoie, le 29 novembre 2005.

T. Metzler.

(104602.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2005.

AUTO-ECOLE FRIDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Charles VI.

R. C. Luxembourg B 85.753.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(099266.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

GIRATRASPORTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1737 Luxembourg, 4, rue de Houffalize.

R. C. Luxembourg B 93.871.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, réf. LSO-BK02737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2005.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(099272.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

LaSalle EURO GROWTH II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 86.223.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger
Notaire

(099371.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

**QUELBUILD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. QUELBUILD S.A.).**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 66.215.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger
Notaire

(099372.3/211/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

AVIAPARTNER EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 55.279.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger
Notaire

(099373.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

SKYPE TECHNOLOGIES, Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre Dame.
R. C. Luxembourg B 96.677.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger
Notaire

(099374.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

WAPLINVEST S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.544.

—
Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WAPLINVEST S.A.
FIN-CONTROLE S.A.
Le liquidateur
Signatures

(099141.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

19054

TOLHUIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 73.581.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Administrateurs

(099146.3/322/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

BPI GLOBAL INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 46.684.

Le règlement de gestion prenant effet le 31 mai 2005 concernant le fonds commun de placement BPI GLOBAL INVESTMENT FUND, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2005.

Signature.

(099505.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

**INDUSTRI KAPITAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. INDUSTRI KAPITAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.911.

Extrait du contrat de cession de parts sociales daté du 9 novembre 2005

Il résulte du contrat de cession de parts sociales daté du 9 novembre 2005 que Gustav Öhman en tant que cédant, a cédé 1.008 parts sociales préférentielles de chaque classe (à savoir classe C, classe D, classe E, classe F, classe G, classe H, classe I), soit un total de 7.056 parts sociales qu'il possédait dans INDUSTRI KAPITAL LUXEMBOURG, S.à r.l., à la société SoMalo AB, en tant que cessionnaire.

Par suite du contrat de cession susmentionné, les associés actuels de la société sont les suivants:

Nom des associés	Nombre de parts sociales détenues
INDUSTRI KAPITAL EUROPA BV . . .	126.380 parts sociales ordinaires de classe A.
SoMalo AB	1.008 parts sociales préférentielles de classe C; 1.008 parts sociales préférentielles de classe D; 1.008 parts sociales préférentielles de classe E; 1.008 parts sociales préférentielles de classe F; 1.008 parts sociales préférentielles de classe G; 1.008 parts sociales préférentielles de classe H; 1.008 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 7.056 parts sociales préférentielles.
MIKAROS AB	1.008 parts sociales préférentielles de classe C; 1.008 parts sociales préférentielles de classe D; 1.008 parts sociales préférentielles de classe E; 1.008 parts sociales préférentielles de classe F; 1.008 parts sociales préférentielles de classe G; 1.008 parts sociales préférentielles de classe H; 1.008 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 7.056 parts sociales préférentielles.
Detlef Dinsel	505 parts sociales préférentielles de classe C; 505 parts sociales préférentielles de classe D; 505 parts sociales préférentielles de classe E; 505 parts sociales préférentielles de classe F; 505 parts sociales préférentielles de classe G; 505 parts sociales préférentielles de classe H; 505 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 3.535 parts sociales préférentielles.

Christopher Masek	<p>555 parts sociales préférentielles de classe C; 555 parts sociales préférentielles de classe D; 555 parts sociales préférentielles de classe E; 555 parts sociales préférentielles de classe F; 555 parts sociales préférentielles de classe G; 555 parts sociales préférentielles de classe H; 555 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 3.885 parts sociales préférentielles.</p>
Mads Ryum Larsen	<p>328 parts sociales préférentielles de classe C; 328 parts sociales préférentielles de classe D; 328 parts sociales préférentielles de classe E; 328 parts sociales préférentielles de classe F; 328 parts sociales préférentielles de classe G; 328 parts sociales préférentielles de classe H; 328 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 2.296 parts sociales préférentielles.</p>
GOGOY AB	<p>328 parts sociales préférentielles de classe C; 328 parts sociales préférentielles de classe D; 328 parts sociales préférentielles de classe E; 328 parts sociales préférentielles de classe F; 328 parts sociales préférentielles de classe G; 328 parts sociales préférentielles de classe H; 328 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 2.296 parts sociales préférentielles.</p>
TRESKO FÖRVALTNING AB	<p>302 parts sociales préférentielles de classe C; 302 parts sociales préférentielles de classe D; 302 parts sociales préférentielles de classe E; 302 parts sociales préférentielles de classe F; 302 parts sociales préférentielles de classe G; 302 parts sociales préférentielles de classe H; 302 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 2.114 parts sociales préférentielles.</p>
LIKA BRA DESIGN AB	<p>302 parts sociales préférentielles de classe C; 302 parts sociales préférentielles de classe D; 302 parts sociales préférentielles de classe E; 302 parts sociales préférentielles de classe F; 302 parts sociales préférentielles de classe G; 302 parts sociales préférentielles de classe H; 302 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 2.114 parts sociales préférentielles.</p>
BRIALMONT AB	<p>302 parts sociales préférentielles de classe C; 302 parts sociales préférentielles de classe D; 302 parts sociales préférentielles de classe E; 302 parts sociales préférentielles de classe F; 302 parts sociales préférentielles de classe G; 302 parts sociales préférentielles de classe H; 302 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 2.114 parts sociales préférentielles.</p>
KALEXA FÖRVALTNING AB	<p>176 parts sociales préférentielles de classe C; 176 parts sociales préférentielles de classe D; 176 parts sociales préférentielles de classe E; 176 parts sociales préférentielles de classe F; 176 parts sociales préférentielles de classe G; 176 parts sociales préférentielles de classe H; 176 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 1.232 parts sociales préférentielles.</p>
Trygve Grindheim	<p>302 parts sociales préférentielles de classe C; 302 parts sociales préférentielles de classe D; 302 parts sociales préférentielles de classe E; 302 parts sociales préférentielles de classe F; 302 parts sociales préférentielles de classe G; 302 parts sociales préférentielles de classe H; 302 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 2.114 parts sociales préférentielles.</p>

Kristiaan Nieuwenburg.	302 parts sociales préférentielles de classe C; 302 parts sociales préférentielles de classe D; 302 parts sociales préférentielles de classe E; 302 parts sociales préférentielles de classe F; 302 parts sociales préférentielles de classe G; 302 parts sociales préférentielles de classe H; 302 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 2.114 parts sociales préférentielles.
James Yates.	176 parts sociales préférentielles de classe C; 176 parts sociales préférentielles de classe D; 176 parts sociales préférentielles de classe E; 176 parts sociales préférentielles de classe F; 176 parts sociales préférentielles de classe G; 176 parts sociales préférentielles de classe H; 176 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 1.232 parts sociales préférentielles.
Total	144.480 parts sociales ordinaires de classe A; 4.512 parts sociales préférentielles de classe B; 4.512 parts sociales préférentielles de classe C; 4.512 parts sociales préférentielles de classe D; 4.512 parts sociales préférentielles de classe E; 4.512 parts sociales préférentielles de classe F; 4.512 parts sociales préférentielles de classe G; 4.512 parts sociales préférentielles de classe H; 4.512 parts sociales préférentielles de classe I. Soit un montant total de 165.538 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03246. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098824.3/1035/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2005.

AGEST IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 86, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 96.902.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(099136.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.